

RETOUR SUR LES NOTIONS DE ...

Crue : montée plus ou moins rapide d'un cours d'eau, liée à une croissance du débit.
Inondation : submersion temporaire, lente ou rapide, par l'eau, de terres émergées.



Aléa

Occurrence et intensité du phénomène d'inondation



Enjeux

Sensibilité du lieu où se produit l'inondation (présence de personnes ou de biens, moyens disponibles pour faire face à l'inondation...)



Risque

Combinaison de l'aléa et de la vulnérabilité. Conséquence de l'aléa sur le territoire (dommages sur les personnes, les biens et les infrastructures)

Ecrêtement de crue : action consistant à abaisser le débit de pointe d'une crue, soit par stockage dans un ouvrage spécifique (tel que le système de vannage du Grand Etang de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle), soit par extension des zones d'expansion de crue.

BON À SAVOIR !

Vous souhaitez connaître les risques près de chez vous ? Vous pouvez vous rendre sur le site internet : www.georisques.gouv.fr

Par ailleurs, pour adopter les bons réflexes en cas d'inondation et autres risques naturels, des livrets à destination des familles ("Plan familial de mise en sûreté) des entreprises et des établissements recevant du public (Plan d'Organisation de Mise en Sûreté d'un établissement et Plan de Continuité d'Activité) sont disponibles en téléchargement sur le site internet du Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre (www.smap22.fr).



L'eau'bservatoire

DU SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE

LE PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) : BILAN À MI-PAROURS

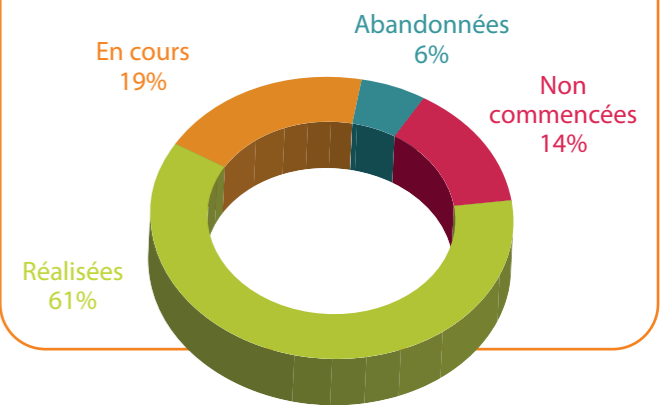


Démarré en janvier 2017, le PAPI, porté par le Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre à la demande de l'Etat, arrive à mi-parcours. L'occasion de faire le bilan sur les actions définies dans le cadre de ce programme.

Depuis le début de la mise en œuvre du PAPI Arguenon, 22 actions ont été finalisées, 7 sont engagées, 5 restent à réaliser et 2 ont été abandonnées. L'axe Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque, qui comprend notamment la sensibilisation des scolaires et du grand public aux inondations, présente le plus fort taux de finalisation des actions du PAPI.

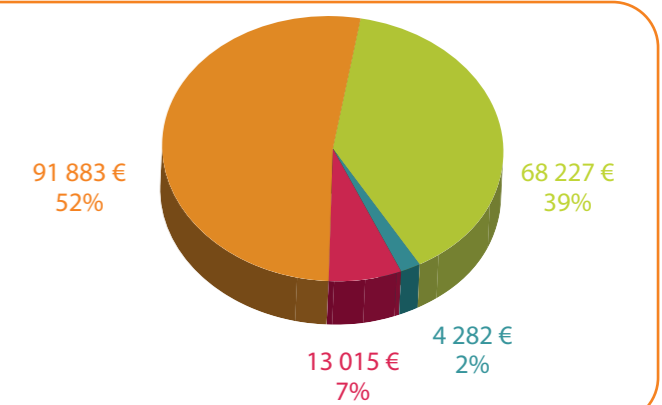
La seconde partie du programme (2020-2021) sera consacrée à la réalisation de nombreuses études portant sur les ouvrages hydrauliques existants et la réduction de la vulnérabilité.

Etat d'avancement des actions du PAPI



Répartition des coûts engagés pour les actions du PAPI au 1^{er} mars 2019

- Animation - gouvernance du PAPI
- Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Action de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Ralentissement des écoulements



LES PARTENAIRES DU PAPI

- Etat
- Conseil départemental des Côtes d'Armor
- EPCI
 - Dinan Agglomération
 - Lamballe Terre et Mer
- Communes
 - Bourseul
 - Créhen
 - Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle
 - Plancoët
 - Saint-Cast le Guildo
 - Saint-Lormel
- Syndicats
 - Syndicat Mixte Arguenon Maritime
 - Syndicat Mixte Arguenon Penthièvre
- Commission Locale de l'Eau du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye

La qualité de l'eau sur 3 mois à l'Usine de Pléven

DE JUILLET 2019 À SEPTEMBRE 2019	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE AVANT TRAITEMENT	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE APRÈS TRAITEMENT	VALEUR MOYENNE APRÈS TRAITEMENT
NITRATES	20 mg/l	20 mg/l	15 mg/l
S-MÉTOLACHLORE (DÉSHERBANT AGRICOLE)	0,05 µg/l	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l
MÉTALDÉHYDE (ANTI-LIMACES UTILISABLE PAR TOUS)	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l

Nitrates en mg/L : 0 à 50 (vert), 50-100 (orange), supérieur à 100 (rouge)
 S-Métolachlore / Métaldéhyde en µg/L : 0 à 0,1 (vert), 0,1 à 2 (orange), supérieur à 2 (rouge)
 Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle Santé - Environnement - St Briec)

CE DOCUMENT A ÉTÉ IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

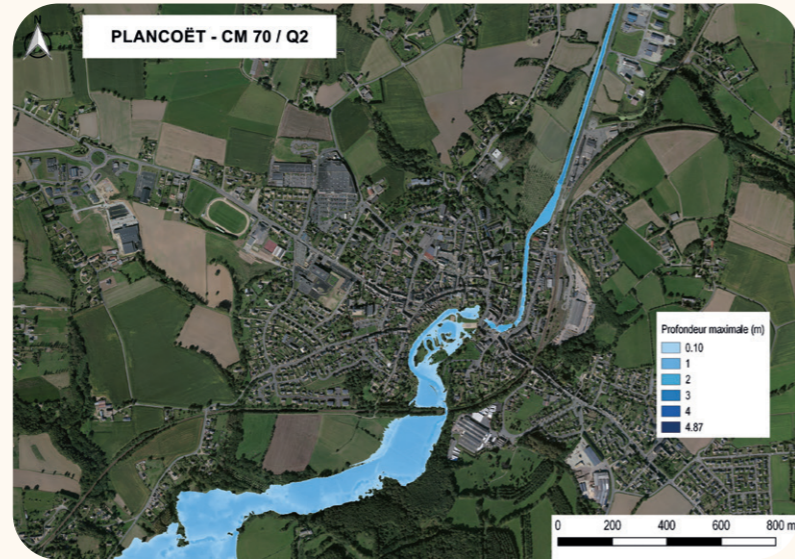
AVENANT AU PAPI

Un avenant à la convention-cadre du PAPI Arguenon a été signé le 04 juillet 2019 entre tous les partenaires du programme. Les principales modifications introduites par l'avenant sont la prolongation du programme d'une année supplémentaire (jusqu'en 2021) et l'ajout (4 actions), la modification (3 actions) et l'abandon (2 actions) de certaines actions du PAPI.

Elaboration d'un modèle hydraulique du bassin versant

La modélisation hydraulique permet de mieux comprendre le comportement hydraulique du bassin versant en fonction de différents paramètres intégrés dans le modèle (pluie, débit, coefficients de marée...).

Cet outil est également utilisé pour visualiser les impacts sur les écoulements des aménagements présents ou envisagés sur le cours d'eau.



Pose de repères de crue

Les repères de crue indiquent le niveau des plus hautes eaux observé au cours des crues historiques. 6 repères ont été installés à Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle, 4 à Plancoët et 1 à Saint-Lormel.

Ces repères, qui participent à la prise de conscience du risque inondation, sont situés dans des secteurs accessibles au public.

Vous pouvez retrouver l'emplacement de ces repères grâce à la cartographie disponible sur le site du SMAP : www.smap22.fr



Sentiers d'interprétation à Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle et Plancoët/Saint-Lormel

Fin 2019 - début 2020, des sentiers d'interprétation sur le thème des inondations seront mis en place dans les communes. Au cours de votre promenade, vous trouverez des panneaux pédagogiques abordant la formation des crues, les crues historiques du secteur, ou encore le fonctionnement des ouvrages de protection.



Après le bilan de mi-parcours, le PAPI entre dans sa deuxième phase jusqu'à son terme en 2021. Voici quelques actions prévues pour les deux dernières années du programme.

2020 Animation vidéo de la propagation des crues à Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle et Plancoët

A partir des résultats de modélisations restituées par le modèle hydraulique du bassin versant, deux films seront réalisés montrant la propagation d'une crue extrême (crue centennale) dans les communes de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle et Plancoët. Cet outil de communication à destination des élus et du grand public permettra à chacun d'appréhender la dynamique d'écoulement des eaux sur le territoire et de visualiser l'étendue des zones d'expansion des crues et les hauteurs d'eau attendues.

2020-2021 Etude préalable aux travaux d'optimisation du barrage anti-marée de Plancoët

Le barrage anti-marée voit le jour au début des années 50. Depuis, cet ouvrage hydraulique a permis de protéger Plancoët contre les inondations en période de grandes marées. L'étude qui sera engagée dans le cadre du PAPI aura pour objectif de définir les solutions à mettre en œuvre pour optimiser le fonctionnement du barrage anti-marée. La création d'un nouveau barrage et la délocalisation de l'ouvrage plus à l'aval de sa position actuelle seront notamment étudiées.



Barrage anti-marée de Plancoët

2020-2021 Création du schéma de gestion coordonnée entre les 3 ouvrages majeurs du bassin versant

Le vannage du Grand Etang de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle, le barrage de la Ville Hatte à Pléven et le barrage anti-marée de Plancoët constituent des ouvrages de prévention des inondations ou pouvant contribuer à cet enjeu (barrage de la Ville Hatte). L'optimisation du stockage et du transfert des flux d'eau entre ces trois ouvrages, via une gestion coordonnée des trois ouvrages, pourrait améliorer le ralentissement dynamique des crues et réduire le risque d'inondation sur les secteurs touchés.

Le bureau d'étude qui sera mandaté pour le projet aura pour mission de déterminer dans quelle mesure une gestion coordonnée est possible, d'évaluer les bénéfices de la mise en œuvre du schéma et de créer un outil opérationnel pour les gestionnaires.

2020-2021 Etude de faisabilité de la mise en place de barrières anti-inondations sur Plancoët

La mise en place de barrières anti-inondations représente une solution technique possible pour réduire le risque d'inondation pour des crues récurrentes. Ce type de protection est installé chaque hiver sur les quais de la ville de Quimperlé depuis le début des années 2000 et a permis d'atténuer les inondations à maintes reprises. Le but de cette étude est d'évaluer la pertinence et la faisabilité de l'installation de barrières anti-inondations sur les quais de Plancoët, pour les protéger contre des crues hivernales de récurrence élevée.



Barrières anti-inondations sur les quais de Quimperlé

Ces études sont réalisées en préalable à d'éventuels travaux qui seraient envisagés après 2022 dans le cadre d'un futur PAPI de travaux.